

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

37 37 24

Séance du 10 décembre 2009

Date de la convocation
12 11 09

L'an deux mille neuf

Et le dix décembre

Date d'affichage
12 11 09

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis

BOUTES

Objet de la Délibération

Présents : MM

2009-12-07
Designations représentants

J.ARCAS (Conseil Général), **JN.BADENAS** (Conseil Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Chateaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **A. FRANCES** (CdC Canal-Lirou), **JF FAVETTE** (CdC Saint-Chinianais), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux) **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **R.PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

SOUS PREFECTURE
RECUE
21 DEC. 2009
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le [181209]
et par [181209] notification
après dépôt en Préfecture
[181209]

Objet : Désignations

Il y a lieu de désigner des représentants du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles au sein des instances suivantes :

- Mission Locale d'Insertion Rurale du Centre Hérault,
- Organigramme de la Voie Verte du PNR Haut Languedoc, pour lequel deux représentants doivent être désignés au sein des deux comités techniques : «Schéma d'aménagement», d'une part, et « Animation, communication, tourisme», d'autre part.

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée de procéder à la désignation de ces représentants.

Par ailleurs, le Pays a, lors de sa création, décidé de la structuration et de la composition des commissions thématiques dans les domaines de l'habitat, de la culture, de l'économie, des services, du patrimoine, de l'environnement et du tourisme.

Monsieur le Président rappelle que la composition de chacune de ces commissions thématiques, qui peuvent se décliner en groupes de travail sur des thèmes plus particuliers, est la suivante :

- cinq représentants du Comité Syndical,
- cinq représentants des communautés de communes et des communes hors intercommunalité,
- cinq représentant du Conseil de Développement.

Monsieur le Président propose, afin d'améliorer le fonctionnement de ces commissions, de désigner, pour chacune d'entre elles, un élu qui viendra appuyer le président.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical procède à la désignation de ces représentants :

- Mission Locale d'Insertion Rurale du Centre Hérault : Rose-Marie LOSMA
- Organigramme de la Voie Verte du PNR Haut Languedoc, pour lequel deux représentants doivent être désignés au sein des deux comités techniques : «Schéma d'aménagement», d'une part, Monsieur Jean-Luc FALIP et « Animation, communication, tourisme», d'autre part Madame Marie-Hélène LAVASTRE.

Le Comité Syndical désigne un élu pour appuyer le Président de chaque commission thématique, à savoir :

- pour l'Economie : Guy ROUDIER
- pour l'Habitat : Jean-Luc BARTHES
- pour l'Environnement : Martine GIL
- pour le Patrimoine : Patrick BEZIAT
- pour la Culture : Martine OLMOS
- pour les Services : JF ESCAFIT
- pour le Tourisme : Pascal BOURGOGNE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel les Béziers, le 10 décembre 2009.

Le Président
Francis BOUTES

